

ENCADREMENT DES ACTIVITES: - PHYSIQUES ET SPORTIVES - ARTISTIQUES ET CULTURELLES

- 1: Classification des personnes agréées.
- 2: Circulation des dossiers des intervenants bénévoles.
- 3: Formulaire de demande d'agrément pour tout intervenant bénévole en EPS. Doc B.
- 4: Circulation des dossiers des intervenants professionnels.
- 5: Formulaire d'agrément individuel des intervenants professionnels. Doc A1.
- 6: Formulaire de demande de renouvellement collectif d'agrément pour les professionnels. Doc A2.
- 7: Projet pédagogique et autorisation d'intervention.
- 8: Fiche réglementation concernant les sorties scolaires – Conditions générales.

Textes de référence:

EPS: circulaire interministérielle n°2017-116 du 6/10/2017 – décret n°2017-766 du 4/5/2017

EPS: J.O. du 6/05/2017 circulaire n°2017-075 du 19/04/2017 – circulaire n°99-136 du 21/09/1999

Culture: décret n°88-709 du 6 /05/1988